

SAVARESE, Nicola (dir.), *Teatri Romani : Gli spettacoli nell'antica Roma*, Il Mulino, Bologna, 1996

Denise Agiman

Number 23, Spring 1998

Québec, 1930-1950 : aspects d'une sortie de crise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/041352ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/041352ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) et Société québécoise d'études théâtrales (SQET)

ISSN

0827-0198 (print)

1923-0893 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Agiman, D. (1998). Review of [SAVARESE, Nicola (dir.), *Teatri Romani : Gli spettacoli nell'antica Roma*, Il Mulino, Bologna, 1996]. *L'Annuaire théâtral*, (23), 163-165. <https://doi.org/10.7202/041352ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) et Société québécoise d'études théâtrales (SQET), 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

SAVARESE, Nicola (dir.), *Teatri Romani : Gli spettacoli nell'antica Roma*¹, Il Mulino, Bologna, 1996

Certaines œuvres visent un public spécialisé, d'autres un public éclectique. Dans le cas de *Teatri Romani : Gli spettacoli nell'antica Roma*, tant les spécialistes en théâtralité romaine que ceux qui s'intéressent à l'historiographie et à l'anthropologie théâtrale pourront trouver de quoi satisfaire leur curiosité. En effet, Nicola Savarese, professeur d'histoire du théâtre et du spectacle à l'Université de Bologne, en Italie, collaborateur d'Eugenio Barba, coauteur de *The Secret Art of the Performer* et de *Teatro e spettacolo tra Oriente et Occidente* notamment, est un des promoteurs de l'interculturalité théâtrale dans une perspective historique. Il offre ici un recueil d'essais qui ont été rédigés par les voix les plus éminentes du théâtre et des autres formes scéniques romaines.

Ce panorama exhaustif des formes de spectacles de la Rome antique est subdivisé en cinq grandes parties – la genèse des formes spectaculaires romaines, les différents types de spectacles, l'acteur et les techniques utilisées, la dramaturgie et, enfin, les structures économiques et institutionnelles dans lesquelles se bâtissait toute la vie artistique romaine – et en une vingtaine de chapitres. Les chercheurs y traitent entre autres de la dramaturgie de Plaute, de Térence et d'autres ; des origines étrusques

des jeux romains ; du sacrifice en tant que spectacle ; de l'art oratoire des acteurs ; du statut social des comédiens ; du théâtre romain en contact avec le christianisme, dans des essais riches d'informations et de détails aptes à nourrir la pensée des théoriciens autant que celle des praticiens.

Savarese, en particulier, dans son introduction fort éclairante, explique l'impossibilité de comprendre l'expression dramatique romaine sans prendre en considération une perspective d'ensemble incluant la vie sociale, politique et économique. Il explique que le théâtre n'était qu'une branche d'un phénomène beaucoup plus vaste qui affectait la façon de vivre et de penser des individus, de la capitale ou des provinces. Plus précisément, il s'agissait du phénomène des *ludis* (littéralement, « jeux ») qui, par ses entrelacs et sa durée (plus de dix siècles), représentait le noyau de la vie spectaculaire romaine. Articulé et hétérogène, ce phénomène comportait une panoplie de manifestations dont les combats des gladiateurs et les courses hippiques. Il intégrait les spectacles théâtraux de même que les nombreux rituels comme les processions joyeuses (*pompa circensis*) qui précédaient les jeux du cirque. La variété des spectacles et des genres donna lieu à plusieurs types de théâtralité. Voilà pourquoi l'auteur, en envisageant la multiplicité caractéristique de la production artistique romaine, a préféré retenir le pluriel dans le titre : *Teatri Romani*. Cependant, ces « théâtralités au pluriel », que la créativité romaine avait expérimentées à

travers les nombreuses avenues des *ludis*, reposaient sur des réalités paradoxales.

Formulés par Florence Dupont et Gioachino Chiarini (qui signent aussi chacun un chapitre), ces paradoxes sont d'une importance capitale parce qu'ils rendent plus intelligibles certains aspects de la vie artistique romaine qui, autrement, sembleraient contradictoires. Le premier paradoxe, mis au jour par Dupont, touche à l'inexistence du théâtre à Rome, là où « il y a seulement des jeux scéniques² » (p. 31). Le deuxième paradoxe, expliqué par Chiarini, découle du fait que « la naissance de l'édifice théâtral autonome et fixe, coïncida à Rome avec la mort du théâtre majeur³ » (p. 54). Si le premier paradoxe est relatif à l'approche esthétique chez les Romains, l'autre fait ressortir le concept de spatialité. Phénomène pour le moins incompréhensible, les Romains ne ressentaient pas le besoin de construire des lieux théâtraux fixes pour des spectacles importants comme ceux de Plaute ou Sénèque. On construisait les théâtres en bois pour l'occasion, et tout de suite après la représentation, on les démolissait. Les premiers édifices en pierre furent bâtis seulement après le déclin de grandes dramaturgies romaines telles que celles de Plaute et de Térence. Et, chose encore plus curieuse, Rome ne croyait pas nécessaire de penser à l'art dramatique en tant qu'art autonome. À la différence de celui des Grecs, le théâtre chez les Romains était littéralement phagocyté par les *ludis* qui demeuraient la structure incontestée de la créativité.

Les *ludis* devenaient un canal privilégié de l'expressivité artistique et culturelle

certes, mais aussi des volontés politiques et économiques. Les *ludis* étaient sous la juridiction et la gestion de l'État qui, par conséquent, détenait aussi le contrôle sur les tendances morales de la société : « [Les *ludis*] constituent un aspect essentiel de l'identité romaine : comme ensemble des loisirs et des plaisirs collectifs, ils sont administrés, d'abord, par des magistrats publics et, ensuite, par les empereurs mêmes ; ils furent en effet un élément indispensable de la culture et du mode de vie des Romains, dont l'importance peut être mesurée, par exemple, du fait que pendant les jours qui leur étaient consacrés, toutes activités professionnelles, commerciales et publiques cessaient⁴ » (p. x).

La description des types de *ludis* et les motivations à l'origine de leur développement et de leur survie dans l'histoire de la civilisation romaine sont au cœur de l'œuvre de Savarese. En plus, d'une manière plus métaphorique, l'auteur s'efforce de situer le théâtre romain dans une perspective dialectique et interculturelle. Dans le sillage de Ferdinando Taviani qui soutenait que la science théâtrale diffère des sciences pures, puisqu'elle n'est pas axée sur « la recherche des lois, des conditions nécessaires et suffisantes, mais plutôt sur la recherche des conditionnements répétitifs⁵ » (p. xvi), Savarese met en lumière les constantes susceptibles de sous-tendre une réflexion sur l'art théâtral au-delà des contextes culturels.

Dans ce sens, *Teatri Romani : Gli spettacoli nell'antica Roma* est indéniablement un texte stimulant, au registre pertinent, à la structure claire et au contenu exhaustif.

Et ce qui le rend captivant, ce sont les correspondances établies par l'auteur qui semble vouloir démontrer que, deux mille cinq cents ans plus tard, la civilisation romaine a encore quelque chose à dire.

Denise Agiman

Université du Québec à Montréal

-
1. *Théâtres romains : les spectacles dans la Rome antique.* Je traduis.
 2. • A Roma, il teatro non esiste, non ci sono che giochi scenici. • Je traduis.
 3. • Paradossalmente, la nascita dell'edificio teatrale autonomo permanente coincide a Roma con la sorte del teatro maggiore. • Je traduis.
 4. • [I ludi] costituiscono un aspetto essenziale dell'identità romana : come insieme degli svaghi e dei piaceri collettivi amministrati da pubblici magistrati e poi dagli stessi imperatori, i ludi furono infatti un elemento irrinunciabile della cultura e del modo di vivere dei romani, la cui importanza si misura, per esempio, dal fatto che nei giorni ad essi destinati veniva sospesa ogni attività professionale, commerciale e pubblica. • Je traduis.
 5. • [L]a ricerca delle leggi, delle condizioni necessarie e sufficienti, ma semmai la ricerca dei condizionamenti ripetuti. • Je traduis.